

Règlement Pédagogique

Année scolaire 2025/2026

Mise à jour 3 juin 2025

CYCLE EVEIL & DECOUVERTE

- Ouvrir et affiner les perceptions de la créativité et de la sensibilité artistique
- Choisir une discipline

■ Jardin musical : à partir de 4 ans

Admission

Par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription et selon les places disponibles

Organisation

Durée : 1 an

Temps hebdomadaire de cours : 45 min

Poursuite du parcours

Passage automatique en éveil musical

■ Eveil musical : à partir de 5 ans

Admission des nouveaux élèves

Par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription et selon les places disponibles

Organisation

Durée : 1 an

Temps hebdomadaire de cours : 1 h

Poursuite du parcours

Passage automatique en Découverte Instrumentale et Vocale

■ Découverte Instrumentale et Vocale : à partir de 6 ans

Admission des nouveaux élèves

Par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription et selon les places disponibles

Organisation

Durée : 1 an

Temps hebdomadaire de cours :

- Cours collectif : 45 min
- Pratique collective : Atelier tous en voix : 45 min
- Parcours découverte instrumentale : durée variable (2^{ème} et 3^{ème} trimestre)

Poursuite des études

- Passage en 1^{er} cycle sur avis de l'équipe pédagogique

Initiation : Pour les élèves de 7-8 ans n'ayant pas suivi le cycle Eveil & Découverte et n'ayant pas confirmé un choix instrumental, un **parcours d'initiation et de découverte instrumentale** leur est proposé :

- Cours collectif de 45 min
- Pratique collective : Atelier tous en voix : 45 min
- Parcours découverte instrumentale (pour les élèves en démarche de choix instrumental) : durée variable (2^{ème} et 3^{ème} trimestre)

1^{er} CYCLE

- Choisir une discipline
- Constituer les bases de la pratique musicale et de la culture musicale
- Construire la motivation et la méthode

Admission des nouveaux élèves (à partir de 7 ans)

Par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription et selon les places disponibles

Organisation

Cycle 1 : Durée : entre 3 et 5 ans. **Cursus ADO** : 3 ans

Temps hebdomadaire de cours :

- Pratique instrumentale individuelle : 30 min.
- Formation musicale : 1 h
- Pratique collective : de 1 h à 1 h 30

Poursuite du parcours (Attestation de fin de cycle)

- Evaluation continue
- Admission en 2^e cycle par examen de fin de cycle (FM et instrument)

2^e CYCLE

- Contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle
- S'approprier un langage musical et l'acquisition des bases d'une pratique autonome
- Être capable de tenir sa place dans une pratique collective

Admission des nouveaux élèves

Après entretien avec la direction et les professeurs concernés

Organisation

Durée : entre 3 et 5 ans

Temps hebdomadaire de cours :

- Pratique instrumentale individuelle : 30 min.
- Formation musicale : 1 h 15
- Pratique collective : de 1 h à 1 h 30

Poursuite du parcours

- Evaluation continue
- Admission en 3^e cycle par examen de fin de cycle (**Brevet**)
- Examen terminal en formation musicale (**Brevet**)

3^e CYCLE

- Développer un projet artistique personnel
- Accéder à une pratique autonome
- Acquérir des connaissances structurées
- Pouvoir évoluer vers la pratique en amateur
- Se préparer à l'accès aux structures d'enseignement supérieur

Admission des nouveaux élèves

Après entretien avec la direction et les professeurs concernés

Organisation

Durée : entre 2 et 5 ans

Temps hebdomadaire de cours :

- Pratique instrumentale individuelle : 45 min.
- Pratique collective : de 1 h à 1 h 30

Poursuite du parcours

- Evaluation continue
- Récital de fin de cycle (**Attestation de fin d'études**)

DEPARTEMENT « MUSIQUES ACTUELLES »

- Développer un projet artistique personnel
- Être capable de tenir sa place dans une pratique de groupe

Admission

Par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription et selon les places disponibles

Organisation

Durée : variable

Temps hebdomadaire de cours :

- Pratique instrumentale individuelle : 30 min.
- Formation musicale : 1 h et à partir du 2^e cycle : Formation musicale Musiques Actuelles (MA)

- Atelier : de 1 h à 2 h

Durée du parcours : 2 cycles de 3 à 5 ans

- Admission en 2^e cycle par examen de fin de cycle (FM et instrument)
- Evaluation continue

PARCOURS ADULTES

Admission (à partir de 18 ans / débutants et initiés)

Par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription et selon les places disponibles

Organisation

Durée : variable au regard d'un projet personnel

Temps hebdomadaire de cours :

- Pratique instrumentale individuelle : 30 min.
- Formation musicale (optionnelle) : 1 h
- Pratique collective (optionnelle) : de 1 h à 2 h

Poursuite du parcours

- Sur avis du professeur